

Hermanville-sur-Mer

bulletin

www.hermanvillesurmer.fr



DOSSIER FINANCES 2017





Madame, Monsieur, chers administrés,

Nous venons de connaître les résultats du recensement effectué en ce début d'année. Même avant l'officialisation des chiffres par l'INSEE, nous pouvons affirmer qu'Hermanville-sur-Mer a dépassé le cap des 3000 âmes avec précisément 3113 habitants.

Si la population municipale additionne les personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune, il est bon de savoir qu'on y additionne aussi celles et ceux qui gardent des attaches dans celle-ci tout en vivant habituellement et provisoirement dans une autre (étudiants, militaires, employés déplacés). Ces personnes sont inscrites dans ce que l'on appelle les «Comptés à part». Ainsi la population totale se trouve être la somme de la population municipale et de la population de ces «Comptés à part».

C'est pour cela qu'à chaque recensement, les maires guettent avec inquiétude les chiffres officiels de l'INSEE. De ces chiffres dépend une foule de décisions financières et administratives : dotations de l'État aux communes, barèmes de certaines taxes, nombre de conseillers municipaux, conditions d'implantation des pharmacies et bien d'autres encore.

Cette augmentation positive de notre démographie démontre une nouvelle fois, au travers des choix des nouveaux arrivants, la très bonne santé et le dynamisme de notre commune associée à sa qualité de vie et à son respect de l'environnement.

La volonté première de l'équipe municipale a toujours été de vouloir maîtriser cette progression en évitant des arrivées trop importantes. Si tel n'avait pas été le cas, cela nous aurait obligé à prendre des dispositions avec précipitation voire à l'emporte-pièce.

Cette volonté nous a permis et nous permet encore aujourd'hui le maintien de notre école avec un nombre de classes respectables, la poursuite de notre politique enfance et jeunesse, la préservation des services publics telle la Poste mais aussi de nos commerces et artisans locaux sans oublier la présence d'un pôle médical de qualité, de plus en plus difficile à sauvegarder aujourd'hui dans de nombreuses régions.

Cette progression positive maîtrisée nous autorise à certaines réflexions prospectives en termes d'aménagement de notre territoire. Pour répondre à ces besoins, depuis plusieurs mois, l'équipe municipale travaille activement à la révision de son PLU, en s'appuyant sur les consignes des services de l'Etat et sur l'ensemble des partenaires officiels associés (Conseils Départemental et Régional, Communauté urbaine de Caen la mer, etc...).

A l'issue de la validation de notre projet, ce dossier vous sera présenté lors d'une réunion publique suivie ensuite d'une enquête officielle au cours du second semestre de cette année.

Enfin, ce document sera intégré dans la mise en place du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), nouvelle compétence de la Communauté urbaine de Caen la mer.

Depuis le 1^{er} octobre 2016, jour où notre salle polyvalente a été malheureusement ravagée par un incendie, nombreux sont ceux qui ne cessent de nous interroger sur sa future reconstruction. Aujourd'hui, il nous est quasi impossible d'apporter de réponse car nous sommes toujours en attente des rapports des experts diligentés par notre assureur mais aussi ceux des familles des jeunes impliqués.

En début d'année, nous n'avions pu organiser, suite aux circonstances énoncées précédemment, notre traditionnelle cérémonie des vœux où nous présentions les sujets d'actualités et différents projets d'avenir de notre commune.

Afin d'échanger sur les projets en cours comme l'ouverture prochaine d'une aire de jeux pour les jeunes enfants mais aussi les changements initiés par les prises de compétences par la Communauté urbaine de Caen la mer ; nous organiserons, le 30 juin, une rencontre amicale en la Ferme Lemarchand baptisée «Apéro Village» où vous serez tous invités pour se rencontrer, discuter et partager le verre de l'amitié.

En attendant ce moment de convivialité, nous aurons l'occasion de nous croiser lors des prochains scrutins et législatifs qui apporteront normalement certaines modifications dans le paysage français.

Souhaitons seulement que la démocratie reste d'actualité afin que perdurent, avant tout, nos valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalité des chances entre tous les français. Nous veillerons pour que ne soient pas prises de décisions entraînant le retrait des services publics de proximité dans les communes de la taille d'Hermanville-sur-Mer, comme par exemple la délivrance des cartes d'identité, véritable inquiétude pour les personnes de tous âges sans moyen de locomotion ■

Bonnes Vacances d'été à toutes et à tous

Le Maire, Jacques LELANDAIS

INFORMATIONS

Services municipaux

Mairie – Horaires : Du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-17h30 - Vendredi : 9h-12h/14h-16h30
02 31 36 18 00 / Fax. 02 31 96 22 55 - www.hermanvillesurmer.fr - accueil.hermanville@orange.fr

Police municipale : 02 31 36 18 07

Service social : 02 31 36 18 02

Médiathèque et cyber-base : 02 31 36 18 05

Garderie scolaire : 7h30-9h/16h30-18h30 - 02 31 37 84 80

Groupe scolaire : 02 31 96 57 16

Déchetterie : 02 31 96 90 80

Du 1^{er} novembre au 28 février : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Du 1^{er} mars au 31 octobre : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Pour toutes informations : www.hermanvillesurmer.fr

La distribution du bulletin est assurée par le conseil municipal. En cas de non réception, les bulletins sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

SOMMAIRE

Editorial	2
Infos-Actualités	3-6
Sport, Culture et Vie Associative	7-10
Dossier Finances 2017	11-12
Intercommunalité	13-14
Paroles de conseillers	15
Agenda	16

NOUVEL AGENDA CULTUREL

Depuis janvier 2017, Colleville-Montgomery et Hermanville-sur-Mer se sont associées pour proposer une programmation culturelle commune. Des programmes trimestriels ont été distribués dans les boîtes aux lettres.

Depuis le mois d'avril, cette programmation s'étend à Lion-sur-Mer afin d'offrir aux habitants des communes une programmation riche, variée et accessible.



SAISON ESTIVALE, DE NOMBREUX RENDEZ-VOUS SUR NOS PLAGES

Cette année encore, avec les communes de Colleville-Montgomery et Lion-sur-Mer, et grâce au dynamisme de nos associations, de nombreuses animations et activités seront proposées aux estivants. Elles seront répertoriées au sein du programme des animations estivales qui sera disponible en mairie, au syndicat d'initiative et dans les commerces à partir du 1^{er} juillet.

Bien entendu, la traditionnelle fête des Doris se déroulera le dernier samedi de juillet et la foire à tout du club de foot Lion/Hermanville le 1^{er} dimanche du mois d'août.



Cette année, les Sables animés proposeront leurs nombreuses activités le samedi 22 juillet. La 3^e Académie musicale de la Côte-de-Nacre prendra ses quartiers les 15 derniers jours d'août pour nous préparer des concerts de grande qualité, comme les années précédentes.

De même, des activités sportives et de détente seront proposées aux enfants et aux adultes.

SERVICE CIVIQUE

Hermanville-sur-Mer accueille depuis le 1^{er} avril Marnie André en service civique. Pendant 8 mois elle aura pour mission de participer à l'organisation de la programmation culturelle annuelle communale/ou intercommunale, à la mise en œuvre d'actions de médiation culturelle auprès de la population et à la réflexion sur la structuration juridique de la programmation culturelle.

Cette mission répond à l'objectif que la commune s'est fixé de rendre accessible la culture au plus grand nombre par des événements de proximité et de qualité.



Dans ce cadre, un questionnaire est joint à ce bulletin à votre attention afin de mieux connaître vos attentes en matière culturelle.

Merci d'avance de bien vouloir le renseigner et le déposer soit à la mairie, à la Médiathèque ou à la boulangerie.

HERMANVILLE-SUR-MER SUR FACEBOOK



Infos, événements, actualités... Rejoignez la page facebook de la mairie pour avoir toutes les informations et actualités

<https://www.facebook.com/mairie.hermanvillesurmer>

CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX DANS LE PARC MUNICIPAL



Comme l'avait promis la municipalité, une aire de jeux est en cours de réalisation dans le parc de la mairie. Elle sera opérationnelle dès le début de l'été pour la plus grande joie de tous les petits de 1 à 12 ans, sous la surveillance de leurs parents ou d'un adulte. La thématique retenue est : le monde marin. Elle sera composée de 2 jeux à ressorts (une place), 1 jeu à ressorts à 4 places, 1 balançoire nid d'oiseau, 1 tourniquet et 1 pêcheur.

En savoir plus

<http://www.hermanvillesurmer.fr>

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 2 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité sont instruites selon les mêmes modalités que les passeports biométriques.

La mairie d'Hermanville-sur-Mer ne pourra donc plus réceptionner les demandes. Elle pourra, éventuellement, délivrer le formulaire et aider les usagers à le compléter.

Les demandes devront être instruites dans les mairies habilitées à délivrer les nouvelles cartes (Ouistreham, Douvres-la-Délivrande, Hérouville-Saint-Clair, Caen).

ÉLECTIONS

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin de 8h à 18h.



INVITATION

APÉRO VILLAGE

Le vendredi 30 juin à la Ferme Le Marchand. On vous offre l'apéro, vous venez partager votre pique-nique ! Le conseil municipal vous invite à une rencontre conviviale à partir de 19h à la ferme. Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année et de dresser les perspectives.

En savoir plus

Inscription au 02 31 36 18 00 ou contact.hermanville@orange.fr



HERMANVILLE-SUR-MER FÊTE LA MUSIQUE LE 17 JUIN À LA FERME LEMARCHAND

Avec la Team Radio et Fire studio, l'événement sera retransmis en direct à la radio et filmé.

Au programme sur les deux scènes de la Ferme Lemarchand

- 16h00 : Ouverture
- 16h05 : Démonstration Hip-Hop
- 16h30 : Percussions MJCI
- 17h15 : Drumtruck, le camion percussion itinérant fait son spectacle
- 18h15 : Les Sirènes hurlantes (chorales pop rock)
- 19h15 : Décap'soul (pop/rock/jazz)
- 20h15 : Acoustic trip (Blues seventies- voix et guitares)
- 21h00 : Ka Una (pop/rock/funk)

Restauration et buvette sur place.
Nous vous attendons nombreux !

En savoir plus

Mairie - Accueil
02 31 36 18 00

RAM FABULETTE

Le Relais d'assistants maternels, géré par un syndicat intercommunal est à la fois un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'animation.

Il est destiné aux familles, aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent.

Le RAM propose aux familles des informations sur les différents modes d'accueil de la petite enfance, une aide pour l'ensemble des démarches administratives ou encore un accompagnement dans la recherche



Une animation autour de l'éveil sonore à la médiathèque d'Hermanville.

d'une assistante maternelle.

Par ailleurs, les assistantes maternelles peuvent obtenir auprès du relais des informations liées à leur statut, leurs droits et leurs obligations. Il offre également aux assistantes maternelles la possibilité de participer à des ateliers d'éveil avec les enfants.



Enfin, le RAM apparait comme un lieu de socialisation pour les enfants en leur proposant des activités ludiques en adéquation avec leur développement personnel.

Ayant pour objectif d'aider les parents et les assistantes maternelles à se rencontrer et à être mieux informés, le Relais d'assistants maternels est dans le souci permanent d'une recherche de qualité d'accueil de l'enfant à domicile.

Prochaines rencontres : 19 et 23 mai.

En savoir plus

Matthieu Fichet
15, rue verte
14880 Hermanville-sur-Mer
02 31 97 16 31 / 06 46 27 62 58
ram.fabulette14@gmail.com
Accueil sur rendez-vous du lundi
au vendredi



DE NOMBREUX PROJETS POUR NOS ÉCOLIERS



Musique

Un projet musical autour de la musique est réalisé en partenariat avec l'école de musique de Ouistreham.

Durant l'année scolaire, les élèves des classes de CP / CE1 / CE2-CM1 / CE2 travaillent avec un professeur de l'école de musique à l'écoute musicale et à la pratique du chant. Cette intervention s'effectue le jeudi matin (une semaine sur deux), les séances durent 45 minutes. Un thème commun a été choisi : « La nature en chanson au fil des saisons ».

Conservatoire et Orchestre régional de basse-normandie

Les élèves de CM1-CM2 ont assisté à 3 concerts durant l'année pour découvrir



l'Orchestre régional de Normandie avec des interventions en classe (préparation des concerts).

E.P.S.

Plusieurs classes, réparties sur 2 périodes, ont participé à un cycle de natation à la piscine d'Hermanville-sur-Mer :



Période 1 :

Classe de GS : 23 élèves (mardi après-midi)

Classe de CE1 : 22 élèves (vendredi matin)

Classe de CP : 22 élèves (mercredi matin)

Période 2 :

Classe de CP / CE1 : 21 élèves (vendredi matin)

Classe de CE2 : 25 élèves (mercredi matin)

Classe de CE2 / CM1 : 15 élèves (mardi après-midi).

Char à voile

1 cycle de 4 séances est organisé pour les classes de CM1/CM2 et de CE2/CM1 : en mai au CVLH (Club de voile).

Golf

2 classes (CE2/CM1 et CM1/CM2) ont participé à un cycle d'initiation au golf avec un professeur au Golf de Caen la mer. 4 séances pour chaque classe en décembre et janvier.



Patinoire



En 5^e période pour la classe de CE2 : 6 séances sont prévues le lundi après-midi en mai et en juin.



Catamaran

Pour les CM2 en juin : 4 matinées au CVLH. (Club de voile).

Cinéma



La classe de CE1 participe au projet « cinéma » au Cabieu. Dans ce cadre, les élèves assistent à la projection de films durant l'année scolaire et travaillent en ateliers et en classe autour des œuvres vues.



Arts visuels au Musée des Beaux-Arts

La classe de CM1 / CM2 participe au projet ARCHITECTURE sur « La presqu'île réenchantede » organisé par l'ESAM.

Une intervenante en arts plastiques sera présente toute une journée en classe pour aider à la réalisation des maquettes.



Ecoles fleuries - classe de CE1

Renouvellement du projet pour l'année 2016/2017. Les jardinières surélevées sont utilisées par les élèves qui peuvent pratiquer leur activité.

En savoir plus

Ecole d'Hermanville-sur-Mer
Rue des Écoles,
14880 Hermanville-sur-Mer
02 31 96 57 16

ÉMELINE THERIN, CHAMPIONNE DE NATATION HERMANVILLAISE



C'est à l'école d'Hermanville-sur-Mer qu'Emeline Therin a commencé à nager. Elle a souhaité continuer en compétition avec le club créé par Christine Bailly. Le bassin devenant trop petit, elle a continué au Club de l'Entente Nautique Caennaise avec Kévin Lecaplain.

A 13 ans, elle a quitté le collège de Ouistreham pour entrer en sport étude natation au Collège Saint-Joseph à Caen. A partir de ce jour, elle démarre le bi-quotidien avec son entraîneur actuel Mathias Faride dès 6h40 sur le bord du bassin tous les matins. Depuis la rentrée de septembre,



Mathias Faride, entraîneur ENCAEN et Emeline Therin.

GÉNÉALOGIE : LES RECHERCHES DE MONSIEUR POUILLARD SUR HERMANVILLE-SUR-MER

Les noms de familles traversent l'histoire, dans notre commune, certains y sont encore présents.

Si vous portez l'un de ces noms, vous descendez peut-être d'une ou plusieurs de ces familles. Il y a eu des unions entre elles à plusieurs reprises.

les séances d'entraînement ont fusionné avec le groupe des nageurs de Christophe Denis, entraîneur à l'ENCAEN.

Les récompenses de ce travail sont au rendez-vous.

En 2013/2014, Emeline est qualifiée aux interrégions suite au classement du natathlon et pour la coupe de France des départements.

En 2014/2015, au Meeting Nat'Ouest à Brest, elle est 1^{re} au papillon dans sa catégorie, 2^e de la finale B au 100 nage libre, 5^e de la finale A au 100 papillon. 2^e au classement du natathlon elle sera qualifiée pour les interrégions.

En 2015/2016, Emeline est championne du Calvados en 100 nage libre, au 1 500 nage libre (avec le record du Calvados), et championne de Normandie sur le 100 nage libre et 200 nage libre.

Le palmarès continue avec les meilleures



Ces informations sont consultables au travers des documents d'Etat civil d'Hermanville (devenu sur-Mer) numérisés et conservés aux archives départementales du Calvados et d'accès libre.

Noms présents sur les actes d'état civil entre 1587 et 1595 :

Tesson, Auvrey, Blasne, Tombette, Lieust, Menard, Vasnier, James, Lefebvre, Longuet, Sarrasin, Le Masson, Desvages, Lemarinier, Delamare, Hébert, Plumetot, Vigor, Clément, Paisant, Labbey, Pain, Leherissy, Yon, Foucu, Languillette, Hullin, Quesnot, Gandos, Benoit, Levar, Janson,



performances départementales 14 ans au 1 500 nage libre.

Meilleures performances départementales 14 ans au 400 nage libre. Elle a par ailleurs été qualifiée aux championnats de France 15 ans et moins sur 800, 400, 200, 100 et 50 nage libre et 2^e de la finale C sur le 200 nage libre.

En 2016/2017, Emeline est championne du Calvados sur le 50, 100, 200, 400, 800 et 1 500 nage libre dans sa catégorie, championne de Normandie sur le 50, 100, 200, 400, 800 nage libre dans sa catégorie, 2^e au 1 500 nage libre. 3^e au 400 et 800 nage libre aux Championnats de Nationale 2 Hiver, 3^e au 100 et 200 nage libre aux Championnats de Nationale 2 printemps, championne de France UGSEL sur le 50 papillon et 200 4 nages et qualifiée pour le championnat de France promotionnel sur le 100 et 200 nage libre.

Un grand bravo à notre jeune nageuse hermanvillaise pour ce parcours impressionnant et ce travail quotidien dès 6h le matin ■

Seignerie, Tordomme, Panthou, Leconte, Lemarignier, Jelles, Le Lutay, Guyonne, Lemarchand, Collas, Yelles, Du Vy, Renouf, Jacquet, Guillouet, Le Bouleux.

L'orthographe des noms peut être différente, parfois les actes sont difficiles à lire.

Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive.

En savoir plus ←

Mairie - Accueil
02 31 36 18 00

Sport, Culture et Vie Associative

FIRE STUDIO : UNE NOUVELLE JUNIOR ASSOCIATION

Cette nouvelle Junior Association vient de se créer sur Hermanville sur-mer dans le but de réaliser des courts-métrages, des reportages, des interviews... L'idée première est de communiquer sur la vie communale et ses alentours.

Vous avez entre 10 et 16 ans, vous aimez le montage, le journalisme, la vidéo... N'hésitez plus et rejoignez cette jeune équipe dynamique.

Si vous êtes une association et si vous cherchez un moyen de promouvoir ou présenter votre association, Fire Studio propose ses services : réalisation de vidéo promotionnelle sous



forme de pub, reportage ou autre... Cette nouvelle équipe s'occupe de tout, n'hésitez plus !

Pour voir leurs premières réalisations, rendez-vous sur la page Youtube : Fire Studio et Facebook : Fire Studio ou sur le site :

<https://goo.gl/X2BCwK>



ECOLE DE NATATION

L'école de natation d'Hermanville-sur-mer a eu le plaisir d'accueillir les élèves de la GS au CE2 et vient juste de terminer les cycles avec un pourcentage proche de 100 % d'élèves répondant aux tests de l'éducation nationale, bravo à ces chanceux.

Par ailleurs, l'école s'évertue à former des nageurs qui se dirigent pour certains vers la compétition.

Deux nageuses du club d'Hermanville natation Agathe Smedt et Appoline Dorriere ont été sélectionnées en brasse et ont terminé 1^{re} et 2^e sur leurs épreuves et ont pris la 3^e place régionale par équipe, nous les félicitons !

Quelques anciens nageurs atteignent le niveau national, telle qu'Emeline Therin qui après 5 belles années passées au club d'Hermanville natation nage désormais à Caen ■



HERMANVILLE-SUR-MER AUX COULEURS DU JAPON

Cette année, le carnaval a envahi la place du Courbet pour son défilé sur le thème du Japon. Départ sous le soleil mais retour whumide. Ce qui n'a pas empêché le goûter au Courbet et l'embrassement du bonhomme carnaval sur la plage.

Belle manifestation collective de Parents d'élèves et des Doris avec la collaboration du Courbet.



En savoir plus 
apehermanville@yahoo.fr



DES NOUVELLES DE LA MJC INTERCOMMUNALE



Spectacles de fin d'année : les sections danse, hip-hop, théâtre et percussions africaines vous donnent rendez-vous les 22 et 23 juin prochains (jeudi et vendredi) à la salle socio-culturelle pour deux représentations (réservation obligatoire).

Les activités reprendront le 4 ou 11 septembre. Comme tous les ans la plaquette sera distribuée dans vos boîtes aux lettres.

Événement très spécial : le 30 septembre 2017 vous êtes tous invités aux 50 ANS DE LA MJCI Happy birthday !

La Maison des Jeunes et de la Culture Intercommunale



Le samedi après-midi dès 14h, rendez-vous place du Courbet pour un après-midi de jeux, de sports, d'initiation au break-dance, au fitness danse, aux échecs et plein d'autres surprises.

Le samedi soir, ce sera à Colleville-Montgomery pour une soirée festive et musicale, afin de souffler les bougies pour les 50 ans de la MJC et tout cela dans un esprit convivial (restauration sur place). Espace expo, mur visuel, etc.

PROJETS ÉTÉ 2017

Pour les 3-11 ans

Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 24 août. L'équipe d'animation accueillera vos enfants comme d'habitude dans la joie et la bonne humeur.

Un mini-camp est proposé pour les enfants de 9 à 11 ans (8 ans possible en fonction des places restantes). Direction Carolles, à côté de Granville du 24 au 28 juillet.

Un second petit séjour, pour les 6-8 ans au mois d'août, 3 jours et 2 nuits. La thématique sera : les activités de pleine nature

Pour les 11-17 ans :

En plus de l'accueil jeunes qui se déroulera du 10 juillet au 11 août à la halle des sports de Colleville-Montgomery, où les 11-17 ans pourront passer de superbes vacances à travers des activités et projets tous plus sympathiques les uns que les autres, d'autres projets sont déjà lancés !

Le **séjour annuel d'été** pour les 11 /17 ans se déroulera à DIE, du 9 au 19 juillet.

Un **Raid Aventure** réservé aux ados aura également lieu en Suisse Normande du 10 au 13 juillet. Ce séjour se fait en partenariat avec le réseau jeunesse de la Communauté urbaine « Caen la mer ».

Un groupe d'ados accueillera un **groupe d'allemands** à la MJC Intercommunale du 13 au 20/08.

Séjour réservé Aux 11-17 ans

Allons faire un petit tour à DIE dans la Drôme

Du 09 au 19 Juillet 2017

Au programme :

- Découverte de la région
- Hébergement en camping
- Canyoning
- Spéléo
- Via ferrata
- Rando aquatique...

Réunion d'information et d'inscription : **VENDREDI 07 Aout à 16h30**
Gardiennage Scolaire d'Hermanville
175 GRANDE RUE 14880 HERMANVILLE SUR MER

Pour plus de renseignements :
MJC de Colleville et Hermanville : 02.31.97.56.78
@ : mjcinter.caroline@orange.fr / mjcinter.baptist@orange.fr

RAID Aventure 14 / 17 Ans

2017 Du 10 au 13 Juillet

ON Y CROAA !

- 48 jeunes âgés de 14 à 17 ans
- 4 jours à Thury Harcourt
- 2 activités sportives par jour en équipe (canoë, vtt, tir à l'arc...)
- Première rencontre le Samedi 13 Mai

Information auprès de...
MJC I : 02 31 97 56 78

mjc Intercommunale

En savoir plus

5, rue Grande
14880 Colleville-Montgomery
Tél. 02 31 97 56 78
mjcinter@orange.fr

PROGRAMME DES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 73^e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT À HERMANVILLE-SUR-MER

Mardi 6 Juin

15h00 – Place Félix Faure

Cérémonie commémorative en hommage aux équipages de la Royal Navy et de toutes les marines alliées qui ont combattu et sont morts en Normandie en 1944 - prière, lever des couleurs, dépôt de gerbe.



19h00 – Place du Cuirassé Courbet

Arrivée des troupes

19h30 – Place du Cuirassé Courbet

Cérémonie aux monuments de la 3^e Division d'Infanterie Britannique et au monument norvégien « Le Matelot ».



Défilé des vétérans et des troupes anglaises vers le cimetière britannique.

20h10 – Cimetière britannique

Cérémonie au Monument. Homélie prononcée par l'aumônier militaire britannique.

Dépôt des gerbes sur les tombes par les enfants.



20h30 – Salle Mobile

Discours. Vin d'honneur offert aux vétérans et aux participants.

En savoir plus 

Mairie – Accueil - 02 31 36 18 00

HERMANVILLE LION FOOTBALL CLUB – FOIRE A TOUT



Le dimanche 6 août se déroulera la 29^e foire à tout organisée par Hermanville Lion Football Club.

Réservation au : 02 31 96 07 57 ou 06 83 54 65 33

Vous pouvez également déposer un dossier complet à la boulangerie Dupont :

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité
- Attestation sur l'honneur précisant que vous n'effectuerez pas plus de 2 foires à tout en 2017
- Chèque de réservation à l'ordre de HLFC

Montant de la réservation 4,50 € le ml + 5 € pour le véhicule avec un minimum correspondant à la longueur du véhicule.

En savoir plus 

02 31 96 07 57 ou 06 83 54 65 33

CLUB DE VOILE ET DE LOISIRS (C.V.L.H.)

Les 25 et 26 mars derniers, le club de voile et de loisirs d'Hermanville-sur-Mer organisait le grand prix national de char à voile Class 7 et class 8.

Le vent et le soleil étaient au rendez-vous, le spectacle aussi.



Bravo au club et à la famille Mann.

En savoir plus 

37, Boulevard de la 3^e Division d'Infanterie Britannique

Tél. 02 31 97 53 52

cvlh@club-internet.fr -

www.cvlf.free.fr



MEDIATHÈQUE

La Boîte numérique

Depuis 2014, la médiathèque, en partenariat avec la Bibliothèque du Calvados propose un nouveau service gratuit, accessible via internet :

La Boîte numérique

Qu'est-ce que la Boîte numérique ?



Vous avez envie de lire un livre électronique, de feuilleter un magazine, de vous former, de regarder un film, venez découvrir La Boîte numérique.

Comment s'inscrire ?

Pour accéder à **La Boîte numérique** de chez vous, vous devez simplement être inscrit à la Médiathèque d'Hermanville-sur-mer. La Boîte numérique est réservée à un usage individuel dans le cadre du cercle familial.

Comment y accéder ?

La Boîte numérique, c'est votre bibliothèque accessible 24h/24 avec une connexion internet et sur ordinateur, tablette, smartphone ou téléviseur connecté.

La Boîte numérique est accessible via une plateforme unique, quelle que soit la ressource numérique souhaitée. Les inscrits disposent désormais d'un compte unique.

Remplissez le [formulaire d'inscription](#). Notez bien votre identifiant (différent de votre email) et votre mot de passe qui vous seront demandés pour vous connecter lorsque votre compte aura été validé. Vous

serez averti par mail de l'activation de votre compte après vérification auprès de la bibliothèque dans laquelle vous êtes inscrit.

Dates à retenir

> Du 31 mai au 4 juillet

Exposition – « 1944 : le rôle de la Résistance pendant la Bataille de Normandie » des Archives du Calvados en partenariat avec l'association Histoire mémoire souvenir d'Hermanville-sur-Mer (HMS).



L'exposition démontre le rôle important de la résistance dans la préparation du Débarquement et tout au long de la Bataille de Normandie : les préparatifs du Débarquement (de janvier à mai 1944), les actions dès l'annonce du Débarquement (juin-juillet 1944), son rôle pendant la Bataille de Normandie (août 1944) et le prix élevé de la Libération.

Public ado-adulte

> Mercredi 7 juin 2017 // 17 heures

Heure du conte – Odile et Pascaline vous invitent à écouter de belles histoires sur le thème de la musique.



Public enfant-adulte

> Mardi 13 juin 2017 // 19 heures

Rencontre d'auteure – Alice Brière Haquet, après la rencontre avec les élèves dans la journée, elle sera en soirée pour échanger

avec les petits et les grands sur son parcours et son travail d'écriture de livres de jeunesse.



Alice a enseigné la littérature et l'histoire de l'art à Caen avant de découvrir le monde merveilleux des livres jeunesse.

Public enfant-adulte.

Salle informatique

(Espace public numérique)

Située dans la médiathèque, la **salle informatique** est animée par Germain et comprend 12 postes connectés à internet pour lire et envoyer un message, acheter et imprimer des billets électroniques, envoyer une image par messagerie, récupérer ou transférer vos photos, créer un montage photo ou vidéo, consulter l'e-administration (vente de véhicule, acte de naissance, CAF, Pôle emploi...), rédiger un CV ou une lettre...

Deux possibilités d'accès :

- soit en accès libre
- soit en atelier d'initiations pour débiter ou approfondir vos connaissances en informatique, de l'ordinateur à la tablette en passant par le téléphone.

Horaires de la médiathèque

(y compris juillet/août)

Lundi et mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Vendredi : 14h-19h

Samedi : 10h-12h

Horaires de la salle informatique

> Ateliers d'initiation

Lundi / Mardi / Vendredi : 14h-15h

> Accès libre

Lundi : 15h30/18h

Mardi : 16h30/18h

Mercredi : 14h-18h

Jeudi : Fermé

Vendredi : 16h30/19h

Samedi : 10h/12h

En savoir plus

Médiathèque

144 Grande rue

02 31 36 18 05

bibliotheque.hermanville@orange.fr

www.mediathequehermanville.wordpress.com

hermanville

Dossier Finances 2017

Cette année, le budget de la commune s'inscrit dans un contexte d'incertitude lié à la baisse constante des dotations de l'Etat, le transfert de la compétence « Voirie et entretien des espaces verts » à la communauté urbaine de Caen la mer Normandie et aux limites atteintes à la réduction des dépenses de fonctionnement.

En 4 ans, le montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) a diminué de près de 50% : 360 000 € en 2013, 190 287 € prévu au budget prévisionnel 2017, soit une diminution de 45 892 € par rapport à 2016. Ce chiffre est une estimation des services car à la date du vote du budget le montant exact de la DGF n'a pas été notifié aux collectivités. Espérons que la réduction ne soit pas supérieure à la prévision ce qui accroîtrait la situation financière déjà tendue de la commune.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune a intégré la nouvelle communauté urbaine et transféré la compétence « Voirie et entretien des espaces verts » à la communauté urbaine. Ce transfert de charges impacte de nombreux chapitres du budget : rémunération du personnel transféré, entretien des espaces verts, entretien du matériel, primes d'assurances, consommation de fluides... Le coût de ce transfert est notifié dans l'attribution de compensation (AC). Celle-ci a pour objet de garantir la neutralité budgétaire. Lorsque le montant des charges transférées excède les produits dont la perception revient à l'EPCI, l'attribution de compensation est négative et donne lieu à un versement de la commune au profit de la communauté urbaine. Depuis l'adhésion à Caen la mer en 2002, le montant de l'AC a toujours été négatif.

Suite à des évaluations et des calculs complexes, dirigés par le cabinet d'expertise comptable KPMG, qui a entraîné une surcharge de travail excessif et contraignant pour le secrétariat général de la mairie, le montant de l'attribution de compensation pour la commune d'Hermanville-sur-Mer a été évalué à 589 391,57 €. Cette dépense inscrite en totalité en section de fonctionnement correspond aux transferts des dépenses de fonctionnement mais aussi d'investissement. Comme pour la DGF, ce montant est prévisionnel. Il sera définitivement notifié au mois d'octobre.

L'analyse du compte administratif 2016, démontre que la réduction des dépenses de fonctionnement a atteint ses limites. Le budget 2017 poursuit les mêmes objectifs avec la volonté de la municipalité de maintenir tous les services à la population et les aides aux associations sans augmenter les taux d'imposition des taxes d'habitation et foncières.

Le budget d'investissement 2017 ne prévoit pas cette année de recours à l'emprunt grâce à la vente de l'ancien presbytère pour un montant de 190 000 €. Cette opération financière était recommandée par la Chambre Régionale des Comptes en 2015 suite à un rapport de la Cour des Comptes préconisant aux collectivités de mieux gérer leur patrimoine immobilier. Il est nécessaire de rappeler que depuis 2011, la commune a accru son patrimoine mobilier par la construction de la médiathèque, du restaurant scolaire et de l'extension de l'école pour un montant de 2 350 000 €.

■ Roger Huet

Maire-adjoint chargé des finances

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Dépenses	CA 2016	CA 2015	Variation
Charges à caractère général	637 821,34	621 104,84 €	2,62%
Charges de personnel	1 220 437,73	1 245 499,44 €	-2,05%
Autres charges de gestion - Charges exceptionnelles	482 384,26	495 780,64 €	-2,78%
Charges financières	62 740,13	82 925,38 €	-32,17%
Atténuation de produits (dont AC)	72 375,65	64 744,55 €	10,54%
TOTAL DES DEPENSES hors opération d'ordre	2 475 759,11	2 510 054,85 €	-1,39%
Opération d'ordre	233 865,00	25 156,00 €	
TOTAL DES DEPENSES	2 709 624,11	2 535 210,85 €	6,44%

Recettes	CA 2016	CA 2015	Variation
Vente de produits	144 185,75 €	154 195,16 €	-6,49%
Impôts et taxes	2 023 790,08 €	1 976 133,78 €	2,41%
Dotations subventions	380 429,82 €	455 509,06 €	-16,48%
Autres produits - Produits exceptionnels	290 614,10 €	100 138,59 €	190,21%
Atténuation de charges	43 160,92 €	54 320,97 €	-20,54%
TOTAL DES RECETTES hors opération d'ordre	2 882 180,67 €	2 740 297,56 €	5,18%
Opération d'ordre	6 910,00	33 231,10 €	
TOTAL DES RECETTES	2 889 090,67 €	2 773 528,66 €	4,17%

Excédent de l'exercice	179 466,56 €
Excédent pôle commercial	3977,55
TOTAL	183 444,11 €

L'excédent de fonctionnement s'élève à 183 444,11 € auquel s'ajoute le résultat antérieur d'un montant de 76 259, 87 € **soit un total de 259 703,98 € affecté au budget prévisionnel 2017 :**

- Investissement : 103 060,98 €
- Fonctionnement : 156 643,00 €

Cette somme affectée en fonctionnement finance réellement des opérations d'investissement :

- Travaux d'effacement de réseaux (SDEC) : 41 847, 60 €
- Investissement financé par l'attribution de compensation (droit de tirage) : 111 325,00 €

Hors les opérations d'ordre qui relèvent essentiellement de la vente du presbytère, les dépenses de fonctionnement diminuent de 1.39% par rapport au CA 2015. Ce constat confirme la poursuite des efforts de réduction des dépenses de fonctionnement engagées par la municipalité depuis 3 ans, notamment en ce qui concerne la gestion des charges de personnel et des charges financières (intérêts des emprunts).

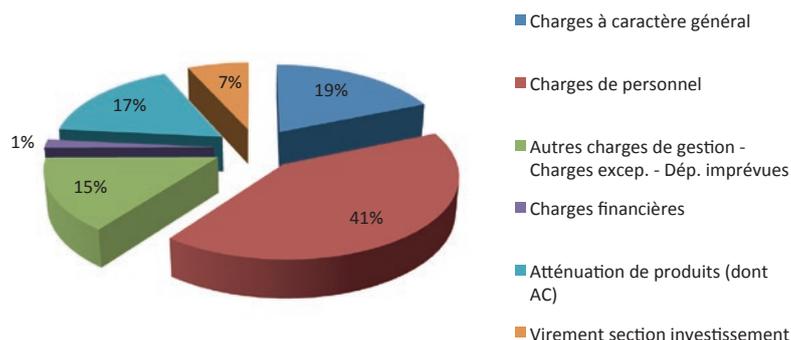
En recettes, l'augmentation constatée au chapitre « Autres produits et produits exceptionnels » provient de la vente du presbytère et de ventes mobilières diverses pour un montant de 221 165,00 €. Le total des recettes réelles, diminuée de ce montant s'élève donc à 2 661 015,67 €, soit une diminution de 2,9% par rapport au CA 2015.

LE BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget 2017 est équilibré en dépenses et en recettes à 3 442 099,06 €.

- Fonctionnement : 2 986 023,00 €
- Investissement : 456 076,06 €

Répartition des dépenses de fonctionnement

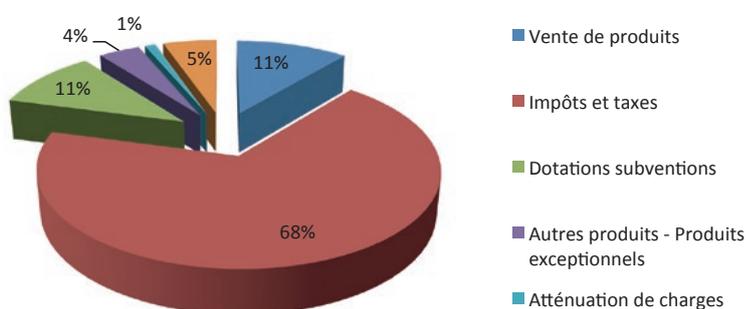


Ce budget se caractérise par l'augmentation importante du chapitre « Atténuation de produits » dans lequel est notifié un **montant de 589 391,57 €** (63 034,55 € au BP 2016) correspondant à l'attribution de compensation négative, conséquence du transfert de la compétence « Voirie et entretien des espaces verts » à la communauté urbaine (CU) Caen la mer Normandie. Cette somme correspond au montant des charges de fonctionnement transférées par la commune à la CU et aux investissements liés à cette compétence.



Aménagement d'une aire de jeux.

Répartition des recettes de fonctionnement



Le montant des dotations et subventions ne représentent plus que 11% des recettes de fonctionnement (17% en 2016 et 20% en 2015) et explique les difficultés de gestion.

Financé par autofinancement CA 2016

Création d'une aire de jeux	78 030,31 €
Travaux vestiaire foot - Local jeune	10 000,00 €
Autres travaux	5 989,50 €
Équipement école, médiathèque, mairie	9 381,91 €
Équipement Club de voile	4 415,00 €
Entretien bâtiment	19 365,00 €
Achat d'un véhicule électrique	11 507,00 €
Autres	22 472,34 €

Total 161 161,06 €

Financé par l'AC versée par la CU

Achat de petit matériel	9 095,00 €
Travaux de voirie	56 400,00 €
Travaux d'accessibilité	11 880,00 €
Disponible sur droit de tirage CU	13 268,00 €
Attribution complémentaire CU	20 682,00 €

Total 111 325,00 €

Total investissement 272 486,06 €

LA COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER NORMANDIE

Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la communauté d'agglomération **Caen la mer**, la communauté de communes de **Thue et Mue** ainsi que **Plaine Sud de Caen** ont décidé de fusionner pour créer une Communauté urbaine Caen la mer Normandie.

Sont venues se rattacher à la commune de **Thaon** et celle de **Saline** (Sannerville + Troarn)

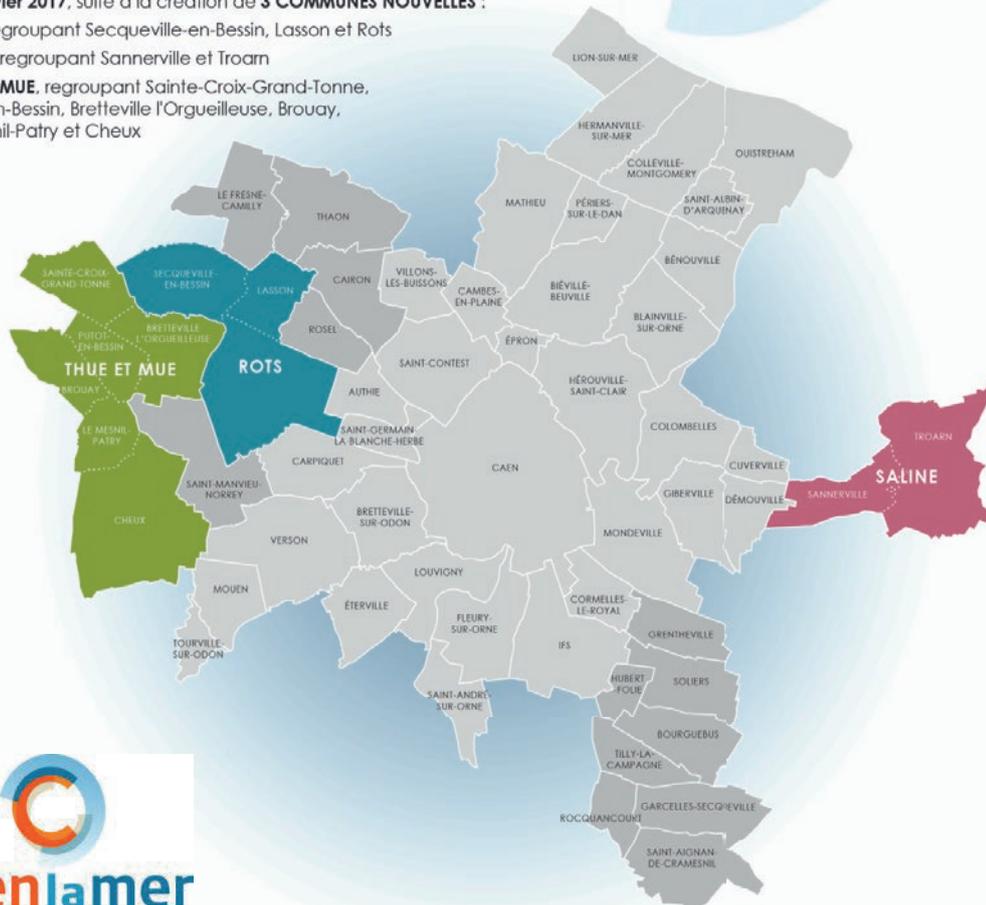
Au 1^{er} janvier 2017, **50 communes** sont réunies, soit près de **267 275 habitants**.

La Communauté urbaine **Caen la mer Normandie** place notre territoire au **4^e rang** des communautés urbaines françaises sur les 11 existantes.

La création de la Communauté urbaine entraîne un nouveau transfert de compétences dont la commune est dessaisie. La plus importante compétence transférée est la voirie et les espaces verts. Les autres concernent le cycle de l'eau, l'urbanisme, le tourisme, le PLU et l'énergie.

La future Communauté urbaine Caen la mer comptera **50 communes** au 1^{er} janvier 2017, suite à la création de **3 COMMUNES NOUVELLES** :

- **ROTS**, regroupant Secqueville-en-Bessin, Lasson et Rots
- **SALINE**, regroupant Sannerville et Troarn
- **THUE ET MUE**, regroupant Sainte-Croix-Grand-Tonne, Putot-en-Bessin, Bretteville l'Orgueilleuse, Brouay, Le Mesnil-Patry et Cheux



Les principales compétences gérées par la communauté urbaine

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Zones d'activités
- Actions de développement économique
- Soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur



SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Eau et assainissement
- Énergies, réseaux de chaleur
- Concession des réseaux de gaz et électricité
- Cimetières et crématoriums (créations/extensions uniquement)
- Collecte et gestion des déchets ménagers
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Contribution à la transition énergétique



HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Programme local de l'habitat
- Amélioration de l'habitat
- Accueil des gens du voyage
- Dispositifs de développement urbain



ANIMATION DU TERRITOIRE

- Promotion touristique et office de tourisme
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire



DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉ

- Plan de déplacements urbains
- Transports en commun
- Mobilités douces



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Voirie et entretien des espaces verts
- Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
- Schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Opérations d'aménagement communautaires
- Constitution de réserves foncières





Vos représentants à la Communauté urbaine Caen Normandie

Vos élus au sein des 11 commissions :

- **Transports et déplacements** (auditeurs libres : Sophie Le Pifre, Emmanuelle Jardin-Payet)
- **Infrastructures** (Emmanuelle Jardin-Payet)
- **Aménagement et urbanisme réglementaire** (Pierre Schmit)
- **Habitat et gens du voyage** (Martine Cussy et Annick Delfarriel)
- **Littoral et tourisme** (Jessica Pierre, Emmanuelle Jardin-Payet)
- **Développement économique, numérique, recherche, enseignement supérieur et emploi** (Jean-François Morlay)
- **Administration générale, ressources humaines et finances** (Roger Huet et Martine Cussy)
- **Espace public** : voirie et espaces verts (Gilbert Talmar)
- **Environnement et développement durable et gestion des déchets** (Daniel Vincent)
- **Cycle de l'eau** (auditeur libre : Jean-Paul Fanet)
- **Culture et sport** (Pierre Schmit, Emmanuelle Jardin-Payet)
- **CLECT** : Roger Huet
- Le Maire est membre de droit de l'ensemble des commissions.

Les impacts pour Hermanville-sur-Mer

Le personnel transféré

Les personnels affectés aux compétences transférées deviennent des agents de la Communauté urbaine, mais restent sur leur territoire actuel et sous la responsabilité fonctionnelle du maire.

Les matériels et équipements liés à une compétence transférée sont également transférés à la Communauté urbaine sous certaines conditions.

Les compétences de la commune

Hermanville-sur-Mer conserve ses missions de proximité et a construit son budget avec l'impact de ces compétences transférées tout en répondant à notre préoccupation première de répondre aux besoins des habitants.

Notre commune conserve les compétences :

- **Urbanisme** : permis d'aménager, permis de construire, déclaration de travaux,...
- **Affaires scolaires** : garderie, restauration, Temps d'Activité Périscolaire (TAPS), gestion et entretien des locaux.
- **Enfance et jeunesse** : MJCI, accueil ado et pré ado, centre de loisirs, Relais d'assistantes maternelles
- **Actions sociales et solidarités** : CCAS, cellule d'accueil, accompagnement dossier logement locatif.
- **Culture** : médiathèque, soutien aux associations de la commune (mise à

disposition de locaux, subventions), programmation culturelle, aide à l'apprentissage de la musique

- Sports : accompagnement des clubs et des pratiques
- Police Municipale

La Communauté urbaine s'engage au respect de la volonté communale et nous y veillerons.

La représentation d'Hermanville-sur-mer et la gouvernance au sein de la Communauté urbaine

Le nombre de conseillers communautaires est fixé en fonction de la population du territoire. Les sièges sont attribués aux communes au prorata du nombre d'habitants.

La Communauté urbaine sera administrée comme aujourd'hui par un bureau et un conseil communautaire où chaque commune est représentée par au moins un membre.

La commune sera représentée dans les différentes commissions par des auditeurs libres issus du conseil municipal.

Le bureau comprend 1 Président, 15 Vice-présidents, 3 Rapporteurs généraux (Jacques Lelandais est rapporteur général) et les maires des communes membres.

Le conseil communautaire compte 113 conseillers communautaires.

En savoir plus  <http://www.caenlamer.fr>

Conseillers de la majorité

La Jeunesse, enjeu majeur pour notre commune.

La jeunesse est souvent décriée. On la dit désenchantée, frileuse à s'engager, sans repère, rejetant les structures mises en place par les adultes. Pourtant de nombreux jeunes démontrent chaque jour leur volonté de bouger, de participer à la vie de leur commune faisant preuve de citoyenneté

A Hermanville-sur-Mer, nos jeunes manifestent ce bel esprit citoyen et cette volonté d'être acteurs de leur commune en développant le **Vivre Ensemble**.

Deux juniors associations œuvrent sur notre territoire : «**Fire studio**» et «**Qui Valhalla**». Elles nous proposent d'être les témoins et la mémoire de notre vie associative, d'animer nos manifestations et journées avec leurs jeux de rôles. D'autres enfants, de 8-10 ans, souhaitent monter une Association Temporaire d'Enfants Citoyens. Ils fourmillent d'idées pour participer à la vie communale.

Les jeunes adultes qui fréquentent la MJCI nous requièrent information et accompagnement dans la préparation de leur avenir. Ce sont ces mêmes jeunes qui passent leur BAFD puis encadrent notre centre de loisirs

Fidèle à une ligne politique ancrée depuis près de 20 ans, qui se veut à l'écoute et en proximité de sa jeunesse, la majorité n'a de cesse de contribuer à favoriser ce type de mouvement.

Outre la mise à disposition de locaux et de logistique spécifique à leurs activités, elle les assiste au travers des compétences des professionnels de la MJCI, véritable fer de lance de notre politique Enfance et Jeunesse.

Au travers d'une convention, de financements, de soutiens, d'un encadrement professionnel disponible, une véritable dynamique nous lie étroitement à ces jeunes.

Conseillers de la minorité

L'adoption du budget primitif 2017 en Conseil Municipal a été l'occasion d'un débat sur les orientations budgétaires et politiques, en relation avec la situation financière précaire d'Hermanville-sur-Mer. Les élus de la minorité ont souligné la faiblesse de la capacité de désendettement et l'absence de marge de manœuvre budgétaire de la commune ; rappelant au passage, qu'en bonne gestion, la vente de patrimoine ne devait pas servir à des dépenses de fonctionnement.

Dans ce contexte difficile, nous consacrons tous nos efforts à préparer l'avenir et formulons de nombreuses propositions dans les différentes commissions auxquelles nous participons activement :

➤ Budget municipal 2017

Lors de sa préparation, nous avons souhaité :

- Maintenir voire diminuer les taux d'imposition actuels, qui sont déjà très élevés,
- Renforcer l'effort d'entretien de la voirie dans les secteurs les plus dégradés, par une demande de programmation de travaux à la Communauté Urbaine (suite au transfert de compétence),
- Constituer une provision pour investissement de 50.000€ par an sur plusieurs années, afin de financer un projet ambitieux de rénovation de la Ferme Lemarchand ; provisionnement permettant de préserver l'essentiel du produit de la vente du Presbytère,
- Poursuivre l'effort de diminution des dépenses de fonctionnement, afin de retrouver de la capacité d'autofinancement et de faire face aux politiques d'économies imposées par l'Etat.

Au final, seul le maintien des taux d'imposition au niveau actuel a

Depuis plusieurs années, vos élus, en charge de ce secteur, mènent un travail d'élaboration de projets en direction des jeunes de tous âges. Sur la base de diagnostics, d'enquêtes auprès de tous et de leurs familles, différents Programmes de Développement de Territoire, destinés à répondre à leurs attentes et leurs problématiques diverses, ont été mis en place.

Le souci de cohérence, de continuité, de complémentarité avec l'ensemble des structures communales et les familles en constitue l'un des fils conducteurs.

Vos élus de la majorité se sont toujours investis pour que leurs objectifs s'articulent toujours autour des valeurs fondamentales tels que l'accès au plus grand nombre sans aucune distinction, l'aide aux familles en difficulté, l'attention à l'expression de toutes formes de besoins, le respect du rythme de l'enfant et du jeune, la découverte du monde extérieur, l'apprentissage de la citoyenneté.

La mise en œuvre de cette politique locale prend en compte les publics Ado et Pré-Ado, afin d'éviter, si possible, les conduites déviantes et un discours trop souvent disqualifiant de la jeunesse

Depuis déjà 18 mois, Hermanville-sur-Mer s'associe, activement, aux rencontres entre les élus et les services Jeunesse de Caen la Mer, avec le groupe de travail «Objectif» : pour partager nos expériences, optimiser nos moyens, favoriser la mobilité, la mixité auxquels nos jeunes sont et seront inmanquablement confrontés.

Une municipalité ne peut s'exonérer de la prise en compte de sa jeunesse. La réponse à la morosité ambiante et à la crise que nous traversons, s'avère être entre leurs mains. Ils sont les acteurs du changement. Leur imagination, leurs idéaux, leur énergie nous sont indispensables. C'est pourquoi, nous avons toujours su que nous leur devons écoute, soutien, accompagnement. C'est sur cette base que, depuis des années, vos élus de la majorité contribuent à accompagner cette formidable jeunesse.

été voté et nous regrettons le rejet des autres propositions ainsi que la programmation de la rénovation des trottoirs de la rue Chambois, non prioritaire.

➤ Aménagements dans la commune

Nous constatons avec satisfaction que plusieurs idées que nous avons formulées voient le jour : certaines sont mises en œuvre par la municipalité, comme l'installation de bancs publics, la création d'une aire de jeux dans le parc municipal... D'autres sont réalisées et financées par les riverains, comme le réengazonnage de la promenade du bord de mer.

➤ Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Bien que nous déplorions l'essor démesuré d'installations de PRL en lien avec le PLU actuel, un travail collectif est réalisé par la commission d'urbanisme pour sa révision et un consensus semble même se dessiner en vue de la programmation de différents projets d'aménagements : parc d'activités tertiaires liées au littoral, pôle résidentiel et d'animations, espaces naturels, chemins partagés respectueux des spécificités communales...

Les conditions strictes voulues par notre équipe pour la réalisation de ces projets, tels la qualité d'intégration aux sites et le faible impact environnemental, semblent faire l'unanimité. Pour le bien commun, et cela nous tient particulièrement à cœur, nous devons rester vigilants et exiger notamment, une architecture discrète et soignée, des plantations nouvelles, le strict respect des haies et des espaces boisés protégés et pour la zone tertiaire, préférer des activités liées à l'écologie, à la recherche, aux nouvelles technologies... dans les domaines du nautisme, des transports, du tourisme, des industries en reconversion...

nouvelelanpourhermanville@gmail.com

AGENDA : retrouvez le programme complet sur www.hermanvillesurmer.com et sur Facebook

M A I

Lundi 15	Rencontre-discussion « Quand le roman fait son cinéma... » - Médiathèque - 15h30
Samedi 20	Concours de pétanque - Doublette formée Ouvert à tous – Parc de la mairie - 13h30
Du 31 mai au 4 juillet	Exposition « 1944 : le rôle de la Résistance pendant la Bataille de Normandie » - Médiathèque

J U I N

Jeudi 1^{er} et mercredi 7	DDay Festival : sur les pas des alliés à Hermanville-sur-Mer Parcours de randonnée historique commenté 2h30. <i>Réservation obligatoire à la mairie</i>
Samedi 3	Concert Apéro avec « The Witch Doctors » - Bar le Courbet Jeu de rôle grandeur nature médiéval fantastique de 12h à minuit : « Les murmures oubliés ». Inscription au 07 70 35 43 10 / 06 14 21 41 63 Concours de pétanque - Doublette formée - Ouvert à tous – Parc de la mairie 13h30
Mercredi 7	Heure du conte avec Odile et Pascaline - Médiathèque - 17h
Dimanche 11	Foire à tout du comité des fêtes - Ferme Lemarchand
Mardi 13	Rencontre avec Alice Brière-Haquet (auteure jeunesse) - Médiathèque - 19h
Samedi 17	Pétanque Challenge Côte-de-Nacre - Douvres - 13h30 Fête de la Musique - Ferme Lemarchand à partir de 16h
Mercredi 21	Fête la musique - Concert « Les Rocky Python's » - Bar le Courbet - 18h
Samedi 24	Pétanque – Mêlée - Pour adhérents uniquement – Parc de la mairie - 13h30 Challenge Paul Lemarchand suivi du repas anniversaire de L'APH (30 ans) Fête des écoles - Parc de la mairie
Vendredi 30	Apéro village - Pique-nique partagé - Ferme Lemarchand

J U I L L E T

Samedi 8	Pétanque – Semi-nocturne doublette formée Ouvert à tous - Parc de la mairie - 19h
Jeudi 13	Feu d'artifice et bal (avec Lion-sur-Mer) - Place du Courbet
Samedi 22	Pétanque – Doublette formée - Ouvert à tous - Parc de la mairie - 13h30
Samedi 29	Poissonnade des Doris - Ouvert à tous - Place du Courbet

A O Û T

Samedi 5	Pétanque – Semi-nocturne doublette formée Ouvert à tous - Parc de la mairie - 19h
Dimanche 6	Foire à tout - Hermanville Lion Football Club - Brèche
Mardi 15	Fête de la Mer - Place du Courbet
Samedi 19	Pétanque – Doublette formée - Ouvert à tous - Parc de la mairie - 13h30 Feu d'artifice - Bourg Pique-nique, feu d'artifice et bal - Place de la Liberté, bourg

S E P T E M B R E

Dimanche 3	Pétanque – Mêlée - Pour adhérents uniquement Journée à Jojo - Parc de la mairie - 9h30
Samedi 16	Pétanque – Triplette formée - Ouvert à tous - Parc de la mairie - 13h30 Concours Victor Macé suivi du pot de l'amitié offert par l'APH